



Association loi 1901, à but non lucratif
déclarée en Préfecture N° W931012495

Accompagnement éducatif individuel en semi autonomie.

Public concerné : Mineur et jeune majeur.

Formule souple de suivi par forfait de 50 heures
géré selon les besoins, renouvelable.



ARSEJ propose un suivi
éducatif à temps partiel
forfaitaire modulable :

quelques heures par journée ou par
semaine selon les besoins du jeune
en semi autonomie, combiné avec
une formation intégrante adaptée
telle que le module :
Soutien Intensif insertion.

- Cette solution innovante assure
un accompagnement riche, complet et cohérent
autant pour le jeune que pour les organismes
dont il dépend.

Tarifcation : Nous consulter.

*Une plateforme téléphonique est à votre disposition
24h sur 24h et 365 jours par an : 09 72 30 85 24*